

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 92 (1966)
Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	»
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Concours d'idées pour le raccordement de la ville de Neuchâtel à la R.N. 5.

Bibliographie.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment.

Informations diverses.

CONCOURS D'IDÉES POUR LE RACCORDEMENT DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL À LA R.N. 5

Extraits du programme

Le but de ce concours d'idées est d'étudier, dans le
cadre de l'aménagement et de l'extension de la ville de
Neuchâtel :

- le raccordement du réseau urbain à la route nationale 5, entre la région du quai Louis-Perrier et celle de la route des Falaises ;
- Le tracé des routes cantonales n° 10 (Les Verrières-Neuchâtel) et n° 11 (Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel), du carrefour du Vauseyon à la RN 5 ;
- l'utilisation des terrains d'extension gagnés sur le lac par les comblements en cours et ceux qui pourront être exécutés à l'avenir, y compris leur prolongement sur les terrains existants, en fonction des besoins généraux de la ville.

En accord avec la commission des concours de la SIA, les normes n°s 152 et 153 sont applicables.

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets est composé comme suit :

MM. Fernand Martin, président, conseiller communal, Neuchâtel ;

Paul-Eddy Martenet, conseiller communal, Neuchâtel ;
Robert Ruckli, directeur du Service fédéral des routes et des digues, Berne ; Georges Béguin, avocat, Genève ; Alberto Camenzind, architecte, Lausanne ; François Guisan, ingénieur, Lausanne ; Olivier Keller, ingénieur, Lausanne ; Arthur Lozeron, architecte, Genève ; Hans Marti, architecte, Zurich.

Suppléants : MM. Edmond Rey, adjoint du Service fédéral des routes et des digues, Berne ; Marcel Jenni, ingénieur, Zurich ; Théo Waldvogel, architecte communal, Neuchâtel.

Experts : MM. Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal, Neuchâtel ; Pierre Kipfer, adjoint à l'ingénieur cantonal, Neuchâtel ; Jean Cachelin, ingénieur communal, Neuchâtel.

Le concours est ouvert à tout architecte et ingénieur domicilié en Suisse.

En raison de la complexité des problèmes posés, il est suggéré aux concurrents de former équipe.